

Ferronnier d'art



Le ferronnier est un ouvrier qualifié qui réalise pour les bâtiments publics ou privés tous les types d'ouvrages en fer forgé (copies d'œuvres anciennes ou créations contemporaines) destinés à la décoration intérieure (chenets, tables, lampadaires, objets) et extérieure (rampes, grilles, portails...). Il connaît tous les procédés de fabrication (travail du fer mais aussi d'autres métaux à chaud ou à froid), le traçage et le débit du matériau, les techniques d'exécution de l'ouvrage (travail du matériau et mise en forme).

Outre la maîtrise des techniques et des outils, il a appris le dessin d'art et il possède une bonne connaissance de l'histoire de la ferronnerie pour identifier le style et l'époque d'un ouvrage.

Il travaille en atelier et peut collaborer, selon les commandes, avec d'autres corps de métier (architectes, professionnels du patrimoine...).

La ferronnerie est une activité à caractère technologique et artistique nécessitant la mise en œuvre de métaux incluant des formages à chaud et à froid. Cette activité touche le cadre de vie ; elle relève du domaine des "arts du métal" et s'inclut dans un espace architectural.

Le ferronnier qualifié doit être capable de :

- Lire, traduire un plan et repérer des points de construction ;
- Interpréter et / ou reproduire des formes ;
- Évaluer les quantités de matière et utiliser machines et outils de coupe ;
- Apprécier visuellement la planitude et la rectitude ;
- Transformer l'état initial du métal à l'enclume et avec les moyens mécaniques ;
- Ajuster les pièces ;
- Protéger l'ouvrage.

Débouchés

Elle s'exerce dans les entreprises de type industriel ou artisanal.

Secteur d'activités ou types d'emplois accessibles : La ferronnerie, La ferronnerie d'art, Les activités artisanales du domaine de l'art du métal, L'industrie de la construction métallique, Le bâtiment.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Disciplines et activités	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Enseignement technologique et professionnel	17h	17h
Français, histoire-géographie	4h30	4h
Mathématiques Sciences	4h	3h30
Langue vivante	2h	2h30
Arts appliqués-cultures artistiques	2h	2h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention –santé- environnement	1h	1h30
Période de formation en milieu professionnel	6 semaines	6 semaines
Enseignements facultatifs		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier Education physique et sportive	2h	2h

Enseignements professionnels

Domaines professionnels théoriques :

- Technologie/Prévention des accidents : connaissance des matériaux.
- Dessin d'art appliqué : historique de la ferronnerie d'art
- Dessin technique : technique du tracé.
- Vie sociale et professionnelle : législation du travail.

Domaines professionnels pratiques :

- Etude de fabrication : hiérarchisation des opérations de mise en forme.
- Traçage et débits : à partir des documents techniques, préparation des pièces à réaliser, traçage en grandeur nature, développés.
- Exécution d'ouvrages : préparation des postes de fabrication : découpes, usinages, pliages, assemblages.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Epreuve pratique : étude de fabrication, traçage et débit, exécution d'ouvrage coeff. 11 (dont coeff. 1 pour la vie sociale et professionnelle) :
- Dessin d'art appliqué et histoire de la ferronnerie d'art , dessin technique, coeff.3
- Technologie et prévention des accidents coeff. 6

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 15 candidats inscrits, 15 présents, 15 admis (soit 100.00 % de réussite).

En 2014 dans l'académie de Montpellier : 14 candidats inscrits, 14 présents, 11 admis (soit 78.57 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 13 candidats inscrits, 13 présents, 11 admis (soit 84.62% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 14 candidats inscrits, 14 présents, 12 admis (soit 85,71% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former en Languedoc Roussillon

30 Uzès

Lycée des métiers d'art Guynemer

66 Perpignan

CFA du BTP **A**

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Parcours Les métiers de l'artisanat d'art
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.